

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

* * * * *

SEANCE DU 27 MARS 2019

* * * * *

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept du mois de mars à 20h30 heures, le Conseil municipal de la commune s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TAGLIONI, Maire de la commune.

Etaient présents : MM. POMMIER, Mme BRECHET, Mme CRUAUD, MM. VEYER, (Adjoints), Mmes et MM. BIROT, BRUNET, DARRASSE, FARIBAUT, FOURNY, FROGER, JOUBERT, PHILIPPEAU,
Absents : Mmes et MM. BARBOT, BECKER, GUIDEAU, LARDEUX, VERRON

Secrétaire de séance : Philippe VEYER

Le compte rendu de la séance du 27 février 2019 est adopté à l'unanimité

* * * * *

1 – BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après avoir entendu la présentation de l'ensemble des écritures comptables de l'exercice 2018 et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du budget principal établi par receveur municipal pour l'exercice 2018

Ce compte de gestion, qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2 –BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

A l'issue d'une présentation détaillée des dépenses et des recettes de l'exercice par l'Adjointe aux Finances, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 dont le résultat s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	734 704,34	1 613 059,24
Dépenses	766 526,48	1 334 780,80
RESULTAT		
Déficit/Excédent	- 31 822,14	278 278,44

Résultat d'exécution cumulé :

	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	- 31 822,14	- 365 730,15
Fonctionnement	278 278,44	589 682,00 + ZA = 591 307,89
Total	246 456,30	223 951,85 +ZA = 225 577,74

Hors de la présence du Maire est invité à se prononcer par Mme BRUNET, doyenne d'âge, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif du budget principal pour l'exercice budgétaire 2018.

3 – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018

Le Conseil municipal, après présentation du compte administratif de l'exercice 2018,

Constatant, au vu du résultat de clôture, que la section d'investissement présente un besoin de financement de 365 730,15 €,

Constatant les restes à réaliser en section d'investissement pour un montant de 24 797,43 €,

Soit un total de 390 527,58 €,

Constatant l'excédent de fonctionnement de 589 682,00 €,

Décide à l'unanimité, pour le BP 2019 :

- d'affecter la somme de 390 527,58 € au compte 1068 en investissement

- d'inscrire la somme de 200 780,31 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

4 – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2019

Sur proposition de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'appliquer une hausse du taux des trois taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 0 %
- Foncier bâti : 0 %
- Foncier non bâti : 0 %

Compte-tenu des taux votés, les pourcentages des taxes locales s'élèvent à :

- Taxe d'habitation : 17,66 %
- Foncier bâti : 26,80 %
- Foncier non bâti : 52,38 %

5 – APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Après avoir entendu la présentation détaillée de l'Adjointe aux Finances, sur proposition de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune (budget principal) qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- **Section d'investissement : 1 837 442,31 €**
- **Section de fonctionnement : 1 664 382,90 €**

6 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – EXERCICE 2019

Sur proposition des commissions vie associative et vie sociale/enfance-jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions et participations suivantes au titre de l'exercice 2019 :

Associations et organismes	Montant en euros
Chevaux de trait	800
Plaisir de Lire	2 100
La Rue du Milieu (en salle)	5 300
Comité des Fêtes	2 000
A.P.E. (association des parents d'élèves)	800
Les Pitchouns	200
ADMR	1 100
Familles Rurales (activités)	850
Familles Rurales (cinéma)	700
USC Basket	3 400
Badminton	2 000
Société l'Union	320
USC Cyclo	600
USC Football	3 000
Les Planches Clémentaises	1 200
Agir là-bas	600

Mutuelle Entraide et Travail	100
Association des Agriculteurs	500
Groupe Inter Cynégétique (Gic du Brionneau)	150
Groupe local de protection des cultures	460
FDGDON	550
Prévention routière	50
Maisons familiales et centres de formation	40
Association Conciliateurs judiciaires	200
Un Jour Part'Agé	100
Arts et Chapelles	950
Pêche forêt Longuenée	200
CLIC	1 870
RAM	6 700
Réseau LATULU	6 800
Marmousets	1 500
AJIC	16 600

7 – RENOVATION THERMIQUE, TRANSITION ENERGETIQUE, DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENEUVABLES POUR L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET DE TRAITEMENT D'AIR A LA SALLE HUGUES AUFRAY : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL)

Pour solutionner des problèmes de chauffage récurrents à la salle culturelle Hugues Aufray, il est proposé de procéder à une nouvelle installation de chauffage et de traitement d'air qui permettra d'améliorer le fonctionnement du système de chauffage, de rafraîchissement et de ventilation.

Afin de financer en partie cet investissement, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019 d'un montant de 81 140,80 €, soit 80% du montant des travaux.

Le plan de financement global de ce projet est le suivant:

Plan de financement

	Recette ht	Dépense ht
DSIL (sollicité 80%)	81 140,80 €	
Commune	20 285,20 €	
Etudes		11 000,00 €
Travaux		90 426,00 €
	101 426,00 €	101 426,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

ADOpte l'opération de rénovation thermique, de transition énergétique, et de développement des énergies renouvelables pour l'installation de chauffage et de traitement d'air à la salle Hugues Aufray,
APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus

SOLLICITE une aide financière au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019 pour un montant de 81 140,80 €.

8 – VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE C138 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Par courrier en date du 20 février 2019, Madame et Monsieur CHAVENEAU FOURNY proposent d'acheter à la commune la parcelle cadastrée C138 d'une surface de 51 m², contiguë à leur habitation au prix de 1 €.

Sur cette parcelle est installé un calvaire qui s'est effondré en début d'année.

Madame et Monsieur CHAVENEAU FOURNY s'engagent à prendre en charge les travaux de restauration et de sécurisation du calvaire.

Considérant la prise en charge par Madame et Monsieur CHAVENEAU FOURNY des frais liés à cette vente,

Considérant le prix de vente de la parcelle C138 à 1 €,

Considérant que tous pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer tous documents et actes relatifs à cette vente,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la vente de la parcelle C138 à Madame et Monsieur CHAVENEAU FOURNY au tarif de 1 €.

Impute la dépense sur le budget 2019,

9 –COMPTE RENDUS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Le DREAM

Présentation de Jean-Paul TAGLIONI

Il s'agit d'une journée citoyenne (5 et 6 octobre 2019) qui fera suite au relais de la mémoire organisé fin 2018.

Cette manifestation sera organisée sous forme d'un relais d'environ 300 km, à cheval, à pied, à vélo entre les communes d'Angers Loire Métropole.

Chaque commune fera un cadeau végétal à la commune suivante.

➤ SIAA

Présentation de Jean-Paul TAGLIONI

Monsieur le Maire s'est rendu avec Christian PHILIPPEAU et Hervé FOURNY à une réunion concernant l'après dissolution du SIAA (syndicat intercommunal d'assainissement agricole)

Les communes qui adhéraient à l'ex SIAA ont décidé de poursuivre leur regroupement sous forme d'une entente.

➤ CLIC

Présentation de Florence BRECHET

Réunion du 26 mars

L'association habit'âge de Fontaine-Guérin est venue présenter son travail réalisé auprès des séniors.

Elle favorise le maintien à domicile de personnes âgées autonomes vivant en milieu rural sous forme d'habitats partagés.

Un nouveau projet de 6 logements, dans un ancien restaurant, est prévu à Combrée.

Le budget du CLIC a été voté

Un rapport d'activité a été présenté.

Concernant notre commune, 321 personnes ont plus de 60 ans et représentent 15 % de la population.

Saint Clément de la Place est donc une commune jeune

11 actions ont été menées en 2018 dont des ateliers mémoire à FENEU et dans notre commune.

En 2019, de nouvelles actions seront proposées, notamment sur le numérique.

➤ TRANSPORT SOLIDAIRE

Présentation de Hervé FOURNY

Une présentation a eu lieu le 23 mars à Saint Clément de la Place.

10 personnes se sont portées volontaires pour l'administratif et 16 pour être chauffeur.

Le cadre et les limites de l'association a été de nouveau précisés.

Pour encadrer ce service proposé, une loi est en cours de préparation.

La tarification du kilomètre est encadrée.

La distance maximum est de 40 kms AR.

➤ LATULU

Présentation de Philippe VEYER

Le comité de gestion s'est réuni fin mars.

Les projets importants sont les suivants :

- Organisation d'un spectacle festif pour l'anniversaire du réseau (inauguration et anniversaire en même temps) - balade contée le 5 juillet au château du plessis ou dans le village du plessis (1200 €)

- Réalisation de marques-page pour faire de la publicité : 4 000 exemplaires pour 350 €

- Mise en place d'une convention avec bibliopôle

Bibliopôle a un projet d'offre numérique (location de films, presse, formation à distance).

➤ BIBLIOTHEQUE

Présentation de Florence BRECHET

L'assemblée générale s'est tenue en mars

16 Bénévoles et 4 jeunes bénévoles interviennent à la bibliothèque

71 familles ont été inscrites en 2018 contre 63 en 2017.

6588 prêts ont été comptabilisés soit une augmentation de 30 % par rapport à 2017.

Il convient de revoir l'organisation avec l'école Alfred de Musset (des enseignants ne préviennent pas de leur non venue et des bénévoles se déplacent pour rien)

Le compte de l'association est créditeur fin 2018

➤ AJIC

Présentation de Natacha FARIBAULT

Une réunion s'est tenue le 27 mars avec William MALOT, William DELROT, des représentants de Familles Rurales et des membres du bureau.

Beaucoup de jeunes ont été présents lors des vacances scolaires.

8 nouveaux jeunes de Pruillé se sont inscrits suite à une seconde opération de communication sur la commune.

Comme les inter-centres fonctionnent bien, il a été décidé d'en proposer à chaque période de vacances scolaires.

L'objectif de l'AJIC étant de créer du lien associatif, elle a contacté des associations afin de mettre en place des échanges inter-associatifs et inter-générationnels.

Une réunion a été organisée avec Familles Rurales afin de mettre en en place des passerelles entre les associations.

Projets :

- Camp d'été en juillet à la Jaille Yvon : complet (16 jeunes)
- Mini camp à Pruille pour environ 12 jeunes : à organiser
- Projet d'un voyage à Londres pour visiter les studios Harry Potter

Les petits projets de sorties sont autofinancés

Point négatif : détérioration du local mis à disposition dans la commune

Les services municipaux sont remerciés pour leur réactivité dans les réparations et la remise en état du local.

➤ **BADMINTON**

Présentation de Florence BRECHET

L'assemblée générale a eu lieu en mars (8 personnes présentes).

Le président ne se représentera pas l'année prochaine.

Le club a retrouvé une bonne dynamique.

➤ **BURUNDI**

Présentation de Hervé FOURNY

La commune va recevoir une délégation de 5 personnes du Burundi du 17 au 24 juin

Ne pourront pas assister à la fête de l'école

François MORIN est remercié pour sa recherche de financement et son investissement dans l'organisation.

Une réunion aura lieu lundi 1^{er} avril pour finaliser l'organisation

Une participation au conseil municipal est proposée.

Ils seront reçus et logés chez des membres de l'association Agir-Lâbas

Fin 22h40

J. P TAGLIONI, Le Maire	
R. POMMIER	
F. BRECHET	
C. CRUAUD	
P. VEYER	

P. BIROT	
H. BRUNET	

A. DARRASSE	
N. FARIBAULT	
H. FOURNY	
J. FROGER	
R F. JOUBERT	
C. PHILIPPEAU	